

SERIE: PLATEFORMES NUMERIQUES

THEME **:**

SEMINAIRE

APPLICATION DU DROIT ECONOMIQUE A L’ECONOMIE DIGITALE

**Du 08 au 10 NOVEMBRE 2024 à Dakar, SENEGAL**

**Introduction**

Les initiatives en matière de commerce électronique se développent très rapidement au Sénégal, à l’image du reste du monde. A côté des entreprises dédiées exclusivement au commerce électronique, on observe une certaine mutation des entreprises traditionnelles ou classiques qui cherchent à s’adapter à cette nouvelle manière de faire du commerce. Parallèlement à ce phénomène, les moyens de paiement électronique foisonnent et se diversifient. Selon la Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest (BCEAO)[[1]](#footnote-1), un volume de 28 millions d’opérations évaluées à 228 milliards de FCFA a été effectué en 2015, grâce à la monnaie électronique. En ce qui concerne les transactions électroniques par téléphone mobile, les premiers résultats sur le marché sénégalais montraient qu’il y avait environ 800 000 clients enregistrés avec un compte mobile à la fin de 2011, près de deux ans après les premiers déploiements lancés. En mars 2014, ce chiffre est passé à 1 500 000[[2]](#footnote-2). Quant au nombre, à la nature et à la valeur des transactions, nous disposons de données fournies par cet organisme où il apparaît que le Sénégal est le pays ayant effectué le plus de transactions sur les équipements des membres du GIM-UEMOA avec un montant de transactions électroniques évalué à 77 millions €, aussi bien en émission qu’en réception de paiements[[3]](#footnote-3). De même, les services de logistique et de livraison se développent et deviennent ainsi des solutions appropriées de mise en relation entre cybervendeurs et des cyberacheteurs. Il existe des dizaines de sites de e-commerce répertoriés dans les domaines des petites annonces, de l’alimentaire, de l’électronique, du textile, des produits agricoles, de la santé et bien d’autres.

Toutes ces initiatives concourent à bâtir, un écosystème favorable au Commerce électronique. Celui-ci est également régi par un important arsenal juridique et différentes structures mis en place depuis 2008. Aujourd’hui, à l’image des pays développés, une véritable économie se met en place : l’économie digitale. De par sa particularité, l’économie digitale parle aux jeunes et renferme un potentiel inestimable pour les jeunes en recherche d’insertion professionnelle. Il faut donc la promouvoir. Mais cette promotion ne doit pas se faire en dépit des intérêts du Sénégal. Ce qui nécessite une parfaite compréhension des rôles, droits et obligations des différents acteurs. C’est le sens de la série de Séminaire de Formation intitulée ‘**’PLATEFORMES DIGITALES**’’ portée par le Cabinet Assome Mbodja & Associates (AM).

Assome Mbodja & Associates est une société par action simplifiée dont la mission consiste à Aider les investisseurs étrangers et les entreprises africaines à accéder aux marchés et à mieux commercialiser leurs biens et services.

1. **La série de séminaire**

Cette série de séminaires de formations sur les plateformes digitales a pour but d’aider les acteurs à appréhender les impacts du numérique sur :

* la vie des populations, particulièrement de l’humain et de la nécessité de le protéger
* de l’entreprise ainsi que sur les métiers en son sein
* sur l’Etat, notamment les recettes pouvant être tirées de l’économie digitale mais aussi la nécessité de protéger les populations et les entreprises contre les délinquants de l’internet.

1. **Les Thématiques**

Plusieurs thématiques seront abordées lors de cette série de formation.

1. La fiscalité du commerce électronique
2. Le droit économique du commerce digital et des plateformes numériques
3. Les services digitaux dans le droit commercial international
4. La gouvernance du Commerce à l’ère digitale

Assomembodja & Associates[[4]](#footnote-4) prévoit de tenir du 08 au 10 Novembre 2024, le deuxième séminaire sur le thème ‘**’APPLICATION DU Droit économique A L’ECONOMIE DIGITALE**’’. A l’issue de la formation, une attestation sera délivrée à chaque participant.

1. **Cibles du séminaire**

Le séminaire sur le thème ‘**’APPLICATION DU Droit économique A L’ECONOMIE DIGITALE**’’ a pour cibles les Juristes ; les enseignants spécialistes du droit ; les cadres de l’administration publique, para publique et privé.

1. **Date & Lieu**

Le séminaire se tiendra du 08 au 10 Novembre 2024[[5]](#footnote-5) à l’hôtel Pierre de Lisse.

1. **Coût**

Les frais de participation s’élèvent à deux cent cinquante mille (250.000) francs CFA pour chaque participant.

1. **Inscription**

La demande d’inscription peut se faire au siège de l’entreprise sis au 115, Route de Ainoumady, Keur Massar, au téléphone (+221**338789567/+221776365348/221781786499/221783019084 / +221763230163).** L’inscription peut également se faire en ligne sur <https://www.evenementiel.fournisseursdeservices.com> et les sites des organisateurs AssomeMbodja (<https://www.assomembodja.com> ) SBS (<https://www.servicesbusinessschool.com> ). Dès votre inscription[[6]](#footnote-6), un accusé de réception sera envoyé et le candidat pourrait être contacté par téléphone.

1. **Les principaux intervenants du séminaire du 08 au 10 Novembre 2024**

**Le séminaire de formation enregistrera la participation de:**

1. **Professeur Abdoulaye Sakho**

**Abdoulaye SAKHO** est Professeur Agrégé de Droit Privé. Spécialiste du Droit Economique et premier  Directeur de l’Ecole Doctorale « Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion » (EDJPEG) de l’Université Cheikh Anta Diop, le Professeur Sakho est un spécialiste reconnu du droit des affaires aussi bien dans la recherche que dans la formation. Spécialiste du droit de l’ingénierie financière et du droit des PPP. Il participe régulièrement aux réunions du groupe de réflexion initié par la Banque Mondiale sur le PSE. Il est l’un des plus grands spécialistes africains de la Régulation. Il est le rédacteur des Actesadditionnels de la CEDEAO sur les télécommunications. Spécialiste de l’économie numérique. Il est le Directeur fondateur du master droit de la Régulation et du Master droit du sport et l’actuel Vice-Président du Comité d’homologation des Normes de l’Ordre National des Experts Comptables et Comptable Agréés. Il est aussi Administrateur et membre Fondateur de l’Institut Sénégalais des Administrateurs (ISA), Administrateur et membre fondateur du Consortium pour la Recherche Economique et Sociales (CRES) et Membre du Comité Éthique de la Recherche de l’UCAD. Outre ses fonctions dans l’enseignement universitaire, il est le fondateur du premier forum de la régulation en Afrique de l’Ouest, il est également collaborateur à plusieurs éditions scientifiques dont la Revue Internationale de Droit Economique et la Revue Lamy de la Concurrence (une publication du groupe Wolters Kluwer) dont il a signé l’éditorial du numéro 41 (Octobre/Décembre 2014) sur le thème de la Régulation en Afrique, dans le numéro 40, le professeur a signé un article intitulé « Libertés et contraintes dans la réglementation du marché des télécommunications en Afrique de l’Ouest : exemple du marché sénégalais » et, dans le numéro 45 (Octobre/Décembre 2015), il a publié un article intitulé « Quelle réglementation pour une révolution venue d’Afrique : les services financiers par téléphone mobile ». Le Professeur Sakho a été le premier Président du Conseil de Régulation de l’Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes et Vice-Président de la Commission Nationale de la Concurrence. Il est l’auteur de plusieurs publications et recherches sur la Régulation. Il a dirigé et continue de diriger de nombreuses thèses.

1. **Madame Assome Aminata Diatta, Ancienne Ministre du Commerce et des PME :**

Ministre du Commerce et des PME du Sénégal du mois d'Avril 2019 au mois de septembre 2022, Madame Assome Aminata Diatta, est Juriste d’affaires, Commissaire aux enquêtes économiques de profession et gestionnaire de politique économique.

**Assome Aminata Diatta est une praticienne du droit de la consommation**. Elle est titulaire d’un Diplôme d’Études Supérieures Spécialisées en hautes études en gestion de la politique économique à l’Université de COCODY et dispose d’une expérience de dix-sept ans (17) ans dans le secteur du commerce et des PME. Elle a occupé des postes de plus en plus élevés dans l’administration à la direction du Commerce intérieur (2006-2012) d’abord, Conseillère technique du Premier Ministre en charge du Commerce et des PME (2013-2015) et en qualité de directrice du Commerce extérieur (2015-2019) ensuite, avant d'être Ministre du Commerce et des PME (2019-2022). Madame Assome Aminata Diatta dispose d’excellentes connaissances en élaboration, mise en œuvre et évaluation des stratégies de développement des entreprises et a une expérience dans le secteur des services qui est également une de ses passions. Au cours de sa carrière professionnelle, elle a initié plusieurs études, stratégies, séminaires de formation dans le secteur des services et le commerce électronique.

Madame Assome Aminata Diatta est l’initiatrice du Groupe de travail sur le commerce électronique du comité national de négociations commerciales internationales (CNNCI), des stratégies de développement du commerce électronique et du Commerce des services. Elle a soutenu et supervisé les plateformes E-commerce Sénégal sponsorisée par Gainde 2000, E-kom kom Sénégal, boutique 221.

1. **Abdoulaye Amadou Badiane, Expert OCDE/ONU sur la Fiscalité liée au numérique**

Monsieur Amadou Abdoulaye BADIANE est inspecteur principal des Impôts et des Domaines avec 29 ans d’expérience professionnelle dont 24 ans au niveau du top management de la Direction Générale des Impôts et Domaines du Sénégal.

Il a participé à l’élaboration de toutes les réformes fiscales entreprises ces 20 dernières années au Sénégal. Il a occupé de 2014 à 2023 les fonctions de Directeur de la Législation et de la Coopération internationale de la DGID. La Direction de la Législation et de la Coopération internationale est en charge des questions de politique fiscale et conventionnelle du Sénégal.

Monsieur BADIANE est, par ailleurs, formateur en fiscalité à l’Ecole Nationale d’Administration (ENA), à l’Université Cheikh Anta DIOP de Dakar et dans plusieurs instituts publics et privés d’enseignement supérieur. Il est également expert OCDE et ONU en matière de fiscalité internationale. A ce titre, il a activement participé aux travaux du projet BEPS de l’OCDE et dirige la délégation sénégalaise au Cadre Inclusif dont le Sénégal est membre depuis sa création en juillet 2016. Monsieur BADIANE représente le Sénégal au Steering Group du Cadre Inclusif du Projet BEPS. Cette instance réfléchit actuellement sur la mise en place d’un cadre fiscal international permettant de relever les défis fiscaux liés à la globalisation et à la numérisation de l’économie.

## **Ibrahima Nour Eddine Diagne, Administrateur de Gainde 2000, spécialiste du commerce digit**

**M**. **Ibrahima Nour Eddine DIAGNE** est un passionné des questions qui touchent au développement du continent. Il est membre fondateur de l'African Performance Institute (API), groupe de réflexion et d'animation panafricain destiné à la promotion du numérique et a exercé le mandat de Président de API de mai 2017 à avril 2021.

M. DIAGNE capitalise plus de 24 ans d'expérience dans le domaine du digital. Il est expert des Nations Unies, et à ce titre, a exercé le mandat de Rapporteur pour l'Afrique du Centre des Nations Unies pour les Transactions Electroniques (UN/CEFACT) de 2006 à 2018. Il a également présidé l'Alliance Africaine pour le Commerce électronique (AACE) de 2009 à 2017. Il exerce actuellement les fonctions d’administrateur Général de GAINDE 2000. Il est aussi impliqué dans le milieu académique et assure la Présidence du Conseil d’Administration de l’Université Assane Seck de Ziguinchor. Il collabore également avec l’Université Cheikh Hamidou Kane (ex : UVS) au sein de laquelle il siège dans le conseil académique.

M. DIAGNE est titulaire d'un B.sc, d'un MBA et d'un M. Sc de HEC Montréal et de HEC Paris. Il a un certificat de la Stanford University Graduate School of Business sur la gestion de la transformation et le leadership et un autre Certificat de la Harvard Business School Online sur les Stratégies Disruptives. Son engagement porte sur le positionnement du continent dans l'économie mondiale et la maximisation des opportunités pour les jeunes dans cette voie.

**APPLICATION DU Droit économique A L’ECONOMIE DIGITALE**

**08 au 10 NOVEMBRE 2024**

**JOURNEE 1 :**

**9H00-10H 30:** ECONOMIE DIGITALE: DEFINITION ET CARACTERISTIQUES

**10h30-11H00:** Echanges

**11H00-11h15:** pause-café

**11H15-12H00:** ANALYSE DU MARCHE DU COMMERCE electronique ET DES PLATEFORMES NUMERIQUES

12H00-12h30 : ENJEUX ET DEFIS DES PLATEFORMES NUMERIQUES POUR LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

**12H30-14H00:** ECHANGES

**14H00-15H30:** PAUSE DEJEUNER

15H30-16h00: droit de la consommation et protection du consommateur appliqué A L’ECONOMIE DIGITALE

16H00-16H45: ECHANGES

16h45-17H00: Pause priere

17h00-17h50 : Présentation de DECISIONS DE JUSTICE ET DISCUSSION (Participants)

17H50-18H00 : conclusions

**JOUR 2 :**

9H00-10H 30: dROIT DU TRAVAIL A L’HEURE DE L’ECONOMIE DIGITALE

10H30-11H00 : ECHANGES DE VUES

11H00-11H15 : PAUSE-CAFE

11H15-12H45: pRESENTATION DE DECISIONS DE JUSTICE ET DISCUSSIONS

**12H45-13H30:** ECHANGES

13H30-15H00: PAUSE DEJEUNER

15H00-16H00: La fiscalite du commerce digital et des plateformes numeriques

16H00-16H30: ECHANGES

16H30-16H45: PAUSE CAFE

**16H45-17H50 : Présentation de decisionS de justice et discussions**

17H50-18H00 : conclusions

**Jour 3 :**

9H00-10H 30: droit DES CONTRATS ET DROIT de la concurrence appliquéS au commerce electronique et aux plateformes numeriques

10h30-11H00: Echanges

11H00-11h15: pause-café

11H15-12H15: PRESENTATION DE DECISIONS DE JUSTICE ET DISCUSSION

12H00-13H30 : ECHANGES

13H30-15H00: PAUSE DEJEUNER

15H00-17H00 : PANEL : comment se mobiliser autour de nos entreprises et de nos populations a l’ere des plateformes numeriques?

17H00-17H30 : CONCLUSIONS

1. Alain DUCASS précité [↑](#footnote-ref-1)
2. Alain DUCASS précité [↑](#footnote-ref-2)
3. **Le commerce électronique en Afrique Maroc, Tunisie, Sénégal et Côte d’Ivoire. Alain DUCASS, auteur principal Jean-Marc KWADJANE, auteur secondaire Novembre 2015, construire la méditerranée, Institut de Prospective Économique du Monde Méditerranéen (IPEMED**). [↑](#footnote-ref-3)
4. Le premier séminaire avait pour thème ’**La Fiscalité du Commerce électronique’’**. Il s’est tenu les 04, 05 et 06 Octobre 2024 à l’Hôtel Pierre de Lisse. [↑](#footnote-ref-4)
5. Dans le cas où les organisateurs seraient obligés de reporter le séminaire, chaque personne inscrite en sera informée. [↑](#footnote-ref-5)
6. Le participant qui souhaite se désister doit le faire au plus tard **07 jours après le versement du montant de la participation.** Passé ce délai de désistement, l’inscription est irrévocable. [↑](#footnote-ref-6)